



Calendrier prévisionnel de l'alternance 2024-2025
Sous réserve d'accréditation et de modification de maquette



DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles - 1ère année
parcours Football

Date de début de formation : 02/09/2024
Date de fin de formation : 22/06/2026
Nombre d'heures de formation : 800

2024																2025																											
SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE				JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN							
		matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi			
S35	D	1																																									
	L	2	cours		cours																																						
	M	3	cours		cours																																						
	M	4																																									
	J	5																																									
	V	6																																									
	S	7																																									
	D	8																																									
S36	L	9	cours		cours																																						
	M	10	cours		cours																																						
	M	11																																									
	J	12	cours		cours																																						
	V	13																																									
	S	14																																									
	D	15																																									
	L	16	cours		cours																																						
S37	M	17	cours		cours																																						
	M	18																																									
	J	19	cours		cours																																						
	V	20																																									
	S	21																																									
	D	22																																									
	L	23	cours		cours																																						
	M	24	cours		cours																																						
S38	M	25																																									
	J	26	cours		cours																																						
	V	27																																									
	S	28																																									
	D	29																																									

SA	Périodes dans la SA (structure d'accueil)
Cours	Période à l'URCA
Exam	Examens
Sout	Soutenance
	Présentation des aides aux apprentis de 13h00 à 14h00 le 05/11/2024 ou le 12/11/2024 selon la disponibilité de l'apprenti.

Le travail hebdomadaire dans la structure d'accueil de l'étudiant-alternant doit être égal à celui indiqué sur son contrat. Les droits aux congés sont identiques à ceux des salariés de droit commun. Ils dépendent du Droit du Travail, de la convention collective ou des règles propres à la structure d'accueil.
Pour préparer ses examens, l'apprenti a droit à un congé supplémentaire de cinq jours ouvrables (cf article du code du travail L6222-35). Ce congé, qui donne droit au maintien du salaire, est situé dans le mois qui précède les épreuves.
Le contrat de professionnalisation prévoit également ces 5 jours pour révision mais non rémunérés sauf en cas de disposition conventionnelle. Lorsque l'étudiant-alternant n'est pas en cours, il doit être en entreprise durant la période de son contrat.



Calendrier prévisionnel de l'alternance 2025-2026
Sous réserve d'accréditation et de modification de maquette

DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles - 2ème année
parcours Football



Date de début de formation : 02/09/2024
Date de fin de formation : 22/06/2024
Nombre d'heures de formation : 800

2025												2026																																			
SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE				JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN											
		matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi				matin		après midi							
S36	L	1	cours	cours	S40	M	1	cours		S44	S	1		S49	L	1	cours	cours	S01	J	1		S05	D	1		S09	D	1		S14	M	1	cours	cours	S18	V	1		S23	L	1					
	M	2	cours	cours		J	2		D		2		M		2	cours	cours	V		2		L		2	cours	cours		J	2			S	2		M		2										
	M	3				V	3		L	3	cours	cours	M		3		S	3			M	3		cours	cours	V		3		D		3		M	3												
	J	4				S	4		M	4	cours	cours	J		4		D	4			M	4			S	4			M	4			L	4	cours		cours	J	4								
	V	5				D	5		M	5	cours		V		5		L	5		cours	cours	J	5		D	5		M	5	cours	cours	V	5		V	5											
	S	6				L	6	cours	cours	J	6		S		6		S	6		M	6	cours	cours	V	6		V	6		L	6		M	6		S	6										
	D	7				M	7	cours	cours	M	8	cours			V	7		D	7		M	7		S	7		S	7		M	7		J	7		D	7		L	8							
S37	L	8	cours	cours	S41	M	8	cours		S45	S	8		S50	L	8	cours	cours	S02	J	8	cours	cours	S06	D	8		S10	D	8		S15	M	8		S19	V	8		S24	L	8					
	M	9	cours	cours		J	9		D		9		M		9	cours	cours	V		9	cours		L		9	cours	cours		J	9			S	9			M	9			M	9					
	M	10				V	10		M		10		J		11		S	10			M	10	cours		cours	M	10		cours	cours	V		10		D		10		M		10						
	J	11	cours	cours		S	11		M		11		V		12		D	11			M	11			J	12			M	11			S	11			L	11	cours		cours	J	11				
	V	12				D	12		M		12	cours			V	13		L		12	cours	cours	J	12		V	13		J	12		D	12		M	12	cours	cours	V	12							
	S	13				L	13	cours	cours		J	13			S	13		M	13	cours	cours	M	13		V	13		V	13		L	13		M	13		S	13									
	D	14				M	14	cours	cours		V	14			D	14		S	14		J	15	cours	cours	D	15		S	14		M	14		J	14		D	14									
S38	L	15	cours	cours	S42	M	15	cours		S46	S	15		S51	L	15	cours	cours	S03	J	15	cours	cours	S07	D	15		S11	D	15		S16	M	15		S20	V	15		S25	L	15					
	M	16	cours	cours		J	16		D		16		M		16	cours	cours	V		16	cours		L		16		M		17		V		17		D		17		M		17		M	16			
	M	17				V	17		L		17	cours	cours		M	17		S		17		M	17			M	17			S	18			L	18		cours	cours	J		18		M	17			
	J	18	cours	cours		S	18		M		18	cours	cours		J	18		D		18		M	18			M	18			S	18			L	18		cours	cours	J		18		J	18			
	V	19				D	19		M		19		V		19		L	19		cours	cours	J	19		J	19		D	19		M	19	cours	cours	V	19		V	19								
	S	20				L	20	cours	cours		J	20			S	20		M	20	cours	cours	M	20	cours	cours	V	20		S	21		L	20		M	20		S	20								
	D	21				M	21	cours	cours		V	21			D	21		M	21		D	21		M	21		D	22		S	21		M	21	cours	cours	J	21		D	21						
S39	L	22	cours	cours	S43	M	22	cours		S44	S	22		S52	L	22		S04	J	22	cours	cours	S08	D	22		S12	D	22		S17	M	22		S21	V	22		S26	L	22	sout	sout	S27	L	22	
	M	23	cours	cours		J	23		D		23		M		23		V		23	cours		L		23	cours	cours		J	23			V	23			L	23	cours		cours	S	23			M	23	
	M	24				V	24		L		24	cours	cours		M	24			S	24		M		24	cours	cours		M	24			M	24			L	24			M	24		M		24		
	J	25	cours	cours		S	25		M		25	cours	cours		J	25			D	25		M		25		M		25		S		25		D		26		L		25		J	25			J	25
	V	26				D	26		M		26		V		26		L		26	cours	cours	M	26		J	26		V	27		L	27	cours	cours	M	26		V	26		V	26					
	S	27				L	27		M		27		S		27		M	27	cours	cours	J	27		V	27		S	28		M	28	cours	cours	S	27		S	27		S	27						
	D	28				M	28		V		28		D		28		D	28		V	28		M	28		S	28		S	28		M	28	cours	cours	J	28		D	28		D	28				
S40	L	29	cours	cours	S44	M	29		S	29		L	29		L	29		L	29		J	29		L	30		D	29		M	29		V	29		L	29		L	29							
	M	30	cours	cours		J	30		D	30		M	30		M	30		M	30		V	30		J	30		M	31		J	30		S	30		M	30		M	30							
					V	31							M	31							S	31							M	31							D	31									

SA	Périodes dans la SA (structure d'accueil)
Cours	Période à l'URCA
Exam	Examens
Sout	Soutenance

Document non contractuel
28/03/2023

Le travail hebdomadaire dans la structure d'accueil de l'étudiant-alternant doit être égal à celui indiqué sur son contrat. Les droits aux congés sont identiques à ceux des salariés de droit commun. Ils dépendent du Droit du Travail, de la convention collective ou des règles propres à la structure d'accueil.
Pour préparer ses examens, l'apprenti a droit à un congé supplémentaire de cinq jours ouvrables (cf article du code du travail L6222-35). Ce congé, qui donne droit au maintien du salaire, est situé dans le mois qui précède les épreuves.
Le contrat de professionnalisation prévoit également ces 5 jours pour révision mais non rémunérés sauf en cas de disposition conventionnelle. Lorsque l'étudiant-alternant n'est pas en cours, il doit être en entreprise durant la période de son contrat.